

Extrait du site : CONDUITE ROUTIERE

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/conduite-routiere/spip.php?article194>

Conditions de délivrance et de validité des nouveaux permis de conduire

- Espace enseignants - Réforme des permis de conduire - Textes officiels - Conditions de délivrance et de validité des nouveaux permis de conduire -

Date de mise en ligne : jeudi 3 janvier 2013

CONDUITE ROUTIERE

Arrêté du 21 décembre 2012 modifiant les articles 4 et 8 de l'arrêté du 20 avril 2012 fixant les conditions d'établissement, de délivrance et de validité du permis de conduire.